



COMITE TECHNIQUE  
DE L'OGBTP

Réunion du 19 janvier 2012

Présents : Y. Genthon - C. Lecomte - P.F. Luciani - G. Ramus - D. Semelet - J.P. Anquetil  
S. Peignaux

Le compte-rendu du comité technique du 15 décembre 2011 a été approuvé dans sa totalité.

### 1. Documents reçus

Le comité technique a pris connaissance du compte-rendu et du document reçus de l'Office des **Deux-Sèvres**, qui a engagé une réflexion sur les interfaces entre les corps d'état pendant l'exécution du chantier. Le document reçu recense les « précautions à prendre » par les intervenants successifs.

Deux documents ont en outre été diffusés :

- Le document de la MIQCP concernant les opérations en conception - réalisation,
- Le contrat type de partenariat, édité par la mission d'appui aux P.P.P., et diffusé par Gilbert Ramus.

### 2. Les PPP

Deux documents ont été diffusés :

- Le premier résulte des consultations faites sur le sujet au premier semestre 2011. Il a été fortement modifié pour en faire **un document de conclusion**. Ce document sera donc transmis dans les plus brefs délais à Cécile Roux-Belec pour correction des erreurs de forme et de fond sur le sujet. Il se conclut par le recensement des points forts et des points faibles qui tient également compte des tables rondes de l'A.G.
- Le second est **un document de recommandations** proposées à la suite de tous les propos recueillis et des échanges parallèles du comité technique. Il est produit dans la forme maintenant classique pour ce type de document.

Il est demandé aux membres du comité technique de transmettre par mail à D. Semelet et à J.P. Anquetil leurs propositions de modification de rédaction avant le 3 février. Ces documents seront alors repris et transmis au bureau pour acceptation le 16 février. Ils seront ensuite intégrés au n° 2 des cahiers de l'OGBTP.

### 3. Les missions des architectes et des entrepreneurs

Le document diffusé a fait l'objet de quelques remarques.

Chaque destinataire transmettra par mail ses propositions de modification de rédaction avant le prochain comité. Le document en résultant sera ensuite proposé au bureau pour accord définitif. Il ne fera pas partie du n° 2 des cahiers de l'OGBTP.

### 4. Cahiers de l'OGBTP

Un projet de **sommaire de l'édition n° 2** des cahiers de l'OGBTP a été proposé par Daniel Semelet. La liste des documents à produire a été établie.

Une synthèse du travail effectué par le comité technique sur les **formations communes** architectes - entrepreneurs sera intégrée aux cahiers. Un document a donc été proposé. Les membres du comité

transmettront leurs propositions de modification avant le 3 février, pour que le document final soit proposé au bureau de février pour accord avant diffusion.

Les quatre documents nommés ci-dessus feront l'objet d'une nouvelle diffusion aux membres du comité avant le 23 janvier pour leur permettre de formuler leurs observations..

## 5. Nouveaux thèmes

Trois nouveaux documents seront proposés :

- Le premier, préparé par Gilbert Ramus et Paul-François Luciani, est une **charte de comportement pour les opérations en PPP**.
- Le second sera rédigé à partir du document existant sur les opérations en **conception – réalisation** d'EGFBTP. Ce document sera remis au goût du jour en tenant compte entre autres du document proposé par la MIQCP sur le sujet.
- Le troisième, traitera des **dépenses d'intérêt commun** sur chantier en tenant compte des divers documents produits par les Offices (en particulier celui de l'Office du Puy de Dôme), et d'un document reçu du département du Haut Rhin (produit par UNSFA, FFB et diverses institutions locales). Il aura un double enjeu :
  - o Préciser la différence entre les dépenses d'intérêt commun qui sont inscrites au compte prorata, et celles qui concernent un nombre limité d'entreprises,
  - o Rappeler le rôle des divers intervenants, et quelques règles de bonne santé.

Ces deux dernières études permettront d'actualiser les pages correspondantes du CD ROM.

Le thème des **relations avec l'ingénierie**, qui sera le sujet des tables rondes de la prochaine A.G. sera abordé au cours du prochain comité le 16 février. La réunion à thème du 15 mars permettra d'accueillir monsieur Pierre MIT, président de l'UNTEC pour recenser les critiques les plus actuelles sur le sujet.

L'UNTEC représente les économistes. Ils peuvent prendre en charge les métrés, l'estimation des projets, la rédaction des descriptifs, l'OPC et le SPS. Le SPS ne sera pas l'objet des échanges.

P. F. Luciani a insisté sur la différence entre l'ingénierie imposée par le maître d'ouvrage et l'ingénierie voulue par l'architecte ou l'entrepreneur qui a besoin d'une aide pour mieux porter sa responsabilité.

Sylvie Peignaux diffusera la convention entre l'UNTEC et la FFB avant le prochain comité technique.

On peut aborder le sujet à partir des critiques qui apparaissent dans les comptes rendus des Offices départementaux. On peut également l'aborder en parlant des missions à assurer, de leur contenu, des compétences requises, des autorités qui devraient en découler, de l'attente de chaque partenaire (M.O., M.Oe., entreprises,...), etc.

Il ne faut pas oublier que les missions d'ingénierie peuvent être portées par de multiples intervenants : l'architecte, le mandataire du groupement, un entrepreneur leader d'une équipe soudée, l'entreprise générale, un mandataire extérieur, etc.

## 6. Questions diverses

D'une façon générale, Gilbert Ramus a déploré que les textes produits par le comité technique ne reflètent pas suffisamment l'énorme complexité des sujets abordés. La volonté de produire des documents volontairement simplifiés pour être facilement accessibles et utiles sera soumise à débat au cours du prochain comité technique.

Sylvie Peignaux remplace Cécile Roux-Belec pour assurer le secrétariat de l'OGBTP.

La réunion à thème du 15 mars concernera nos relations avec l'ingénierie.

Invité Pierre MIT, président de l'UNTEC.

Le document définitif concernant la réception a été accepté par le bureau de l'après-midi. Il sera présent dans les cahiers de l'OGBTP.

**Prochaines réunions du comité :**

- **jeudi 16 février à 10 heures.**
- **jeudi 15 mars à 10 heures : réunion à thème.**